



Année scolaire

2020-2021

Informations 1-2H

Ecoles de l'Arpille
Bovernier Finhaut Martigny-Combe Salvan Trient

Plan de scolarité 2020-2021

Rentrée scolaire : lundi matin 17 août 2020

Clôture de l'année : vendredi soir 18 juin 2021

Vacances et congés annuels

Automne : mercredi midi 21 octobre 2020
lundi matin 2 novembre 2020

Immaculée Conception : mardi 8 décembre 2020

Noël : mercredi midi 23 décembre 2020
jeudi matin 7 janvier 2021

Carnaval : vendredi soir 12 février 2021
lundi matin 22 février 2021

Saint-Joseph : vendredi 19 mars 2021

Pâques : jeudi soir 1er avril 2021
lundi matin 12 avril 2021

Ascension : mercredi midi 12 mai 2021
lundi matin 17 mai 2021

Pentecôte : lundi 24 mai 2021

Fête-Dieu : jeudi 3 juin 2021

Le plan de scolarité 2021-2022 peut être consulté sur www.ecoles-arpille.ch.

Rentrée scolaire 2020

L'ouverture des classes aura lieu le **lundi 17 août 2020, à 8h10 pour tous les degrés**. Un accueil officiel se déroulera devant le bâtiment scolaire, vous y êtes cordialement invités.

Horaires

Matin (1H et 2H) : 08h10 – 11h30

Après-midi (uniquement 2H) : 13h45 – 16h20

Les 1H-2H ont congé le mercredi toute la journée. Les 2H ont aussi congé le jeudi matin.

Rencontres de parents

Une réunion de parents obligatoire aura lieu **le jeudi 3 septembre à 19h30** à la salle polyvalente. Des informations complémentaires vous parviendront en début d'année scolaire.

Photographe scolaire

Cette année, nous organiserons la visite du photographe scolaire en tout début d'année. Il sera dans l'école **le mardi 18 août durant la journée**. Il réalisera des portraits individuels et des photos de classe.

Contacts

Direction des Ecoles de l'Arpille

Mathieu Moser, Directeur, 079 387 74 85, mathieu.moser@edu.vs.ch

Commission scolaire de Salvan

Présidente : Véronique Revaz, 079 952 92 11, veronique.revaz@salvan.ch

Membres : Sandra Locorotondo, Madeleine Décaillet, Sandy Vuillety Maeder

Crèche-UAPE Caliméro

027 761 21 71, creche@salvan.ch

Titulaire 1-2Ha

Dominique Lonfat Steiner, 079 372 76 94

Titulaire 1-2Hb

Mélanie Rey, 079 530 94 80

Procédure en cas d'absence imprévue

Toute absence pour cause de maladie ou autre doit impérativement être communiquée avant le début des cours à la titulaire.

**Nous vous remercions de ne pas envoyer
un enfant malade à l'école.**

Règlement des enfants avec les Octofun

Les Octofun te seront présentés tout au long de l'année.

Tu travailleras avec tes enseignant·e·s
autour de ces boules d'énergie.



RESPECT

avec Alphafun, Funégo, Multifun & Vitafun

Je me respecte, je respecte les autres et je respecte mon environnement. Je suis poli, je prends soin de mon matériel et de celui de l'école.



SÉCURITÉ

avec Bodyfun

Je me rends à l'école en respectant les règles de la circulation ou la charte des bus. Je fais attention à mes camarades avec mes gestes. S'il y a un souci, j'en parle à un adulte. Je n'utilise ni mon vélo ni ma trottinette dans la cour d'école.



RESPONSABILITÉ

avec Mathifun et Funégo

Je suis ordonné et organisé. Je gère mes affaires personnelles. Je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons. Je travaille avec sérieux pour apprendre.



RÉUSSITE

avec Funégo et Multifun

Je produis les efforts nécessaires pour être content de mon travail. Je pose des questions, je collabore avec mes camarades. J'ai le droit de faire des erreurs et je les utilise pour apprendre.





Je porte des tenues adéquates. J'évite les vêtements trop courts, les chaussures à talon ou à roulettes, les bijoux fantaisie ou le maquillage.

Dans l'école, il n'y a pas de chewing-gums, de bonbons. On enlève les casquettes, bonnets, capuchons, lunettes de soleil...
Je veille aussi à éviter de faire du bruit.



A l'école, dans le bus ou sur le chemin de l'école, je ne prends pas mon téléphone, mon lecteur de musique, ma console. J'évite aussi les objets dangereux. Cela est aussi valable pour les sorties. Si j'ai besoin d'un téléphone, j'en discute avec mon enseignant·e.



Si tu ne respectes pas le règlement, tu peux être sanctionné !

Matériel

Matériel à la charge des parents pour les 1H et 2H : une paire pantoufle fermée, une paire de savates de rythmique (avec un petit sac pour les ranger), un tablier de peinture, trois paquets de mouchoirs en papier et une clé USB (pour enregistrer les poésies et chansons de l'année).

- **1H :** Les sacs d'école ne sont pas nécessaires, mais votre enfant peut utiliser un petit sac pour transporter son goûter.
- **2H :** Un grand sac d'école (pour documents A4).

Nous vous remercions **d'inscrire le prénom** de l'enfant sur les affaires ci-dessus.

L'école fournira aux enfants le reste du matériel nécessaire et un **triangle jaune**, gage de sécurité, qu'ils devront utiliser chaque jour lorsqu'ils viennent à l'école.

Rôle des parents

Les relations parents/enseignants constituent un élément important au bon fonctionnement d'une classe. Les enseignants et les parents doivent se contacter **chaque fois que la situation de l'enfant l'exige.**

De plus, nous vous prions de:

- rappeler certaines règles indispensables à vos enfants : respect, ponctualité, hygiène, tenue vestimentaire, politesse, tolérance ;
- favoriser au mieux le travail scolaire et le comportement de votre enfant (sommeil, stimulation, loisirs, alimentation) ;
- maintenir un climat de confiance et de collaboration avec l'école ;
- offrir, si nécessaire, une collation saine pour la récréation : fruits, barre de céréales, etc. ;
- vous informer, soutenir et appliquer les conseils des professionnels de la santé (logopédiste, etc.), vous engager à suivre les exercices à réaliser à la maison.

Durant l'année scolaire plusieurs rencontres sont organisées par les enseignants. **Les parents sont tenus d'y participer.**

Sécurité

Afin de permettre à l'école d'assurer au mieux la sécurité des élèves, les parents sont priés de:

- ne pas envoyer trop tôt leur enfant à l'école ;
- laisser les animaux à l'extérieur du périmètre scolaire ;
- ne pas pénétrer dans le périmètre scolaire ;
- ne pas entrer dans le centre scolaire sans avoir préalablement pris rendez-vous avec un enseignant, la direction ou la commission scolaire ;
- déposer et attendre les enfants à l'extérieur du périmètre scolaire

Absences et congés

La fréquentation de tous les cours prévus à l'horaire est obligatoire. Toutefois, une dispense individuelle peut être accordée pour de justes motifs :

- par l'enseignant : 1 demi-journée,
- par la Direction : jusqu'à 9 demi-journées de classe effective,
- par l'Inspectrice : dès 10 demi-journées de classe effective à une année scolaire,
- par le Département : au-delà d'une année scolaire.

Motif		Justificatif à fournir
Religieux	Ensevelissement, mariage, baptême, confirmation, première communion ou autres rites officiels	Faire-part Invitation
Familial	Problèmes de santé des proches, problèmes de garde de l'enfant en cas de maladie ou de déplacement. Fête de famille à l'étranger.	Certificat médical Invitation
Professionnel des parents	Vacances imposées	Attestation de l'employeur
Personnel de l'élève	Activités sportives ou artistiques exceptionnelles, hospitalisation prévue, problèmes de santé	Convocation Certificat médical

Toute autre demande de congé pour anticiper ou prolonger des vacances ne peut, en principe, pas être prise en considération.

1 demi-journée
de congé

- demander le formulaire à la titulaire
- la titulaire traite la demande

plus d'une demi-journée
de congé

- demande à effectuer au titulaire avec le formulaire officiel (à télécharger sur www.ecoles-arpille.ch)
- délai minimum de 10 jours
- traitée par la direction (sauf cas particuliers)

absence prévue
(médecin, dentiste, etc.)

- information à annoncer à l'enseignante concernée dans les meilleurs délais

Toute absence non justifiée est passible d'une amende.

Santé scolaire

Santé scolaire



Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis

Prévention

Dépister les problèmes de santé
(vue ouïe poids)

Organiser en cas de besoins :
-un bilan de santé
-une procédure en besoin de
santé particulier

Equipe Pluridisciplinaire

Promotion

Sensibiliser les enfants et les
adolescents à leur propre santé

Offrir un espace d'accueil, de parole et
d'orientation pour les élèves et les
familles

Conseiller les établissements scolaires
et le corps enseignants

Participer à des projets
de santé

Travail en réseau

Protection

Contrôler la couverture
vaccinale

Rattraper gratuitement les
vaccins

Prévenir et protéger toutes
formes de maltraitances

Mission et prestations de la santé scolaire

A travers une approche communautaire de la santé, les
médecins et infirmières scolaires assurent, la prévention, la
protection et la promotion de tous les élèves en âge de
scolarité obligatoire des écoles publiques et privées.

Pour plus de détails sur les présentations : santescolaire-vs.ch

Infirmières scolaires

Rachel Deller (Salvan)

Rachel.deller@psvalais.ch

027 566 71 75

Maud Tamarcaz

(My-Combe, Bovernier, Trient et Finhaut)

maud.tamarcaz@psvalais.ch

027 566 71 75

Des poux ?

Pas de panique ! On les cherche et on les traite **seulement** si on les voit.

Vous avez trouvé des poux ? Merci d'en informer l'enseignant de votre enfant.
Contrôler TOUS les membres de votre famille et traiter ceux qui ont des poux.

Toutes les informations nécessaires pour traiter et éliminer des poux se
trouvent sur l'infographie : <http://bit.ly/retourdespoux>



Goûter pour les récréations

Il n'est pas obligatoire de prévoir un goûter pour la récréation.

Toutefois, si nécessaire, nous vous remercions de proposer à votre enfant une collation saine (fruits, barre de céréales, etc...) et d'éviter les produits trop sucrés.

Education physique

Pour le cours d'éducation physique, votre enfant viendra en classe en tenue de sport. Merci également de le chausser de baskets lors de la bonne saison si nous décidons de pratiquer une activité sportive à l'extérieur.

Bibliothèque scolaire et communale

Les enfants de 1-2H se rendent à la bibliothèque le mardi.

Merci de veiller à ce qu'ils n'oublient pas leurs livres.

Entrée en 1H

Pour une entrée harmonieuse en 1H, voici quelques pistes pour aider votre enfant :

- vivre des expériences avec d'autres enfants ;
- entendre parler positivement de l'école ;
- s'entraîner à s'habiller, aller aux toilettes, se moucher ;
- dormir suffisamment.

Transport scolaire

Le transport des élèves du Trétien, des Marécottes et des Granges est assuré par un bus de la Compagnie T.M.R. Seuls les enfants scolarisés des villages utilisent ce bus.

Matin

Aller	8h10
Trétien	7h40
Médettaz/Gare	7h43
Télécabine	7h48
Perrons	7h50
Bettex	7h52
Bifurcation/Damont	7h54
Crêtelet	7h56
Ecole	8h02

Retour	11h30
Ecole	11h38
Médettaz/Gare	11h45
Trétien	11h48
Bettex	11h53
Perrons	11h55
Télécabine	11h57
Bifurcation/Damont	12h01
Crêtelet	12h03

Après-midi

Aller	13h45
Trétien	13h15
Médettaz/Gare	13h18
Télécabine	13h23
Perrons	13h25
Bettex	13h27
Bifurcation/Damont	13h29
Crêtelet	13h31
Ecole	13h37

Retour	16h20
Ecole	16h28
Médettaz/Gare	16h35
Trétien	16h38
Bettex	16h43
Perrons	16h45
Télécabine	16h47
Bifurcation/Damont	16h51
Crêtelet	16h53

Prévention aux écrans

A propos des écrans domestiques, « [...] la littérature scientifique est claire, cohérente et indiscutable : plus les élèves regardent la télévision, plus ils jouent aux jeux vidéo, plus ils utilisent leur smartphone, plus ils sont actifs sur les réseaux sociaux et plus leurs notes s'effondrent. »

Michel Desmurget dans « La Fabrique du Crétin Digital »

Voici 4 règles à mettre en place facilement.



Télécharger la brochure
détaillée :
<http://huit.re/4pas>



Mettre en place ces 4 temps sans écrans dès aujourd'hui, c'est prendre soin de son enfant afin qu'il développe au mieux son langage, sa pensée, son imagination, sa capacité à être seul, son autonomisation...

Utilisation des vélos et trottinettes dans le périmètre scolaire

Dès leur arrivée, les enfants parquent leur vélo, trottinette ou tout autre engin roulant à l'endroit prévu à cet effet. La circulation dans le périmètre scolaire est interdite les 30 minutes précédant l'entrée en classe et interdite pendant les 15 minutes suivant la sortie des classes.

Relation famille-école

Les enseignantes sont disponibles et à votre écoute en cas de soucis ou pour tout renseignement utile concernant le programme ou l'organisation de l'école 1-2H.

Nous nous réjouissons d'accueillir vos enfants dans notre école et souhaitons vivement qu'ils passent une belle scolarité à Salvan.

La Direction / La Commission scolaire